

## **POUR FAIRE NOTRE DÉVELOPPEMENT ENSEMBLE**

Dans le Coquesillon du mois de juin, un article vous informait de la démarche de planification stratégique entreprise par le conseil municipal de Sainte-Luce, en collaboration avec un comité consultatif de citoyens.

On se rappelle que l'objectif de cette démarche est de faire le point sur le développement de Sainte-Luce afin de bien définir ou ré-établir les cibles et de trouver les moyens d'y arriver. On vous indiquait aussi que vous auriez l'occasion de venir vous exprimer sur l'avenir que vous entrevoyez pour Sainte-Luce.

Le moment est donc arrivé de nous faire part de votre vision.

## **INVITATION À TOUTE LA POPULATION DE SAINTE-LUCE À PARTICIPER À UNE CONSULTATION PUBLIQUE**

**Mercredi 7 novembre 2012, de 19 h à 21 h**

**Centre Gabriel-Nadeau  
1, rue Langlois  
Sainte-Luce**

L'avenir de votre communauté vous tient à cœur,  
c'est un rendez-vous à ne pas manquer!

Pour nous aider dans l'organisation de cet événement, il serait apprécié que vous confirmiez votre présence au plus tard le vendredi 2 novembre en communiquant à la réception de la Municipalité au numéro (418) 739-4317 ou par courriel à [sainte-luce@sainteluce.ca](mailto:sainte-luce@sainteluce.ca). Toutefois vous êtes aussi les bienvenus le soir même.

Pour favoriser votre participation si vous devez assumer des frais de garde pour un enfant ou pour un proche, il sera possible de recevoir une compensation pour des frais de garde.

## **Sommaire**

### **POUR FAIRE NOTRE DÉVELOPPEMENT ENSEMBLE**

#### **INFORMATIONS MUNICIPALES**

- Collecte des encombrants, 22-10-2012
- Non paiement des sommes dues à la Municipalité
- La Grande Évacuation
- Stationnement dans les rues en hiver
- Installation de balises privées
- Abris d'hiver pour automobile
- Notre municipalité est active pour les familles et les aînés
- Situation financière relative aux grandes marées
- La réduction des déchets, trucs et astuces
- Vernissage automnal pour la MRC de la Mitis

#### **INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES**

- Marché public de la Mitis
- Éco-peinture, performance 2011
- Cours de tae-boxe
- Souper de la Fabrique Notre-Dame-de-la-Paix
- La criée des âmes
- Activités du Club des 50 ans et + de Luceville
- Dégustation bières, saucisses et charcuterie
- Tournoi de Beu au profit de Chanter la vie
- Bibliothèque de Sainte-Luce
- Cercle des Fermières de Sainte-Luce
- Un été en coup de vent
- Déjeuner-brunch de Noël 2012
- Cap vers une relève agricole

# Informations municipales

## **COLLECTE DES ENCOMBRANTS**

**Lundi 22 octobre 2012**

### **Les encombrants acceptés**

Divans, fauteuils, meubles de patio, tables et chaises, matelas, tapis, appareils ménagers et électroménagers, cuisinières, réfrigérateurs, bains, éviers, réservoirs à eau chaude, fournaise. .

### **Les encombrants refusés**

Le matériel en vrac et les matériaux de construction ne sont pas tolérés. Ils doivent être transportés à l'Écocentre de la Mitis.

## **RAPPEL POUR LE NON-PAIEMENT DES SOMMES DUES À LA MUNICIPALITÉ**

Le 4 septembre 2012 étant le dernier versement pour le paiement du compte de taxes 2012, les contribuables ayant des sommes dues à la Municipalité de Sainte-Luce recevront un avis au début du mois d'octobre leur mentionnant le montant à payer.

Les matériaux doivent être placés au chemin la veille ou avant 6h le matin du 4 septembre.



## **LA GRANDE ÉVACUATION**

À l'occasion de la semaine de la prévention des incendies, la Municipalité de Sainte-Luce est fière de participer à la deuxième édition de la Grande Évacuation, le mercredi 10 octobre à 19 h.

Les citoyens de partout au Québec seront invités à déclencher leur avertisseur de fumée et à mettre en pratique leur plan d'évacuation. Pour l'occasion, votre service de sécurité incendie sera présent à la caserne entre 19 h et 20 h pour répondre à vos questions.

Afin que vous soyez fin prêts pour l'évènement, votre service de sécurité incendie vous invite à vérifier l'état de fonctionnement de vos avertisseurs de fumée et à préparer votre plan d'évacuation en famille. Prenez quelques minutes pour bien indiquer à vos enfants les sorties d'urgence et le point de rassemblement à l'extérieur.

Faites en sorte que notre municipalité se démarque et participez en grand nombre à la Grande Évacuation. Cet exercice pourrait vous sauver la vie!

Votre service de sécurité incendie

## **STATIONNEMENT DANS LES RUES**

### **Période hivernale**

Le règlement R-2009-107 stipule qu'il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public entre 23 h et 7 h, du 15 octobre au 15 mai inclusivement, sur tout le territoire de la Municipalité de Sainte-Luce.

La Sûreté du Québec est responsable de l'application du règlement.

## **BALISES PRIVÉES**

L'amoncellement de la neige peut empêcher les préposés au déneigement de voir les constructions érigées sur les terrains privés, en bordure de la rue (murets, haies, clôtures, etc.).

Nous vous invitons à les protéger en installant des balises.

## **ABRIS D'HIVER POUR AUTOMOBILE**

Les abris d'hiver pour automobile ainsi que les abris d'hiver pour les accès piétonniers au bâtiment principal peuvent être installés durant la période allant du 1<sup>e</sup> octobre d'une année au 30 avril de l'année suivante s'ils répondent aux conditions suivantes :

- un maximum d'un (1) abri d'hiver pour automobile ainsi que d'un (1) abri d'hiver pour les accès piétonniers est autorisé par logement;
- l'abri d'hiver pour automobile doit être érigé sur un espace de stationnement ou sur une allée d'accès à cet espace;
- l'abri d'hiver doit être installé à une distance minimale d'un (1) mètre de la ligne avant de la propriété;
- l'abri d'hiver doit être installé à une distance minimale de 1,5 mètre d'une borne-fontaine;
- la hauteur maximale d'un abri d'hiver est de 2,5 mètres;
- Les matériaux utilisés doivent être des panneaux de bois peints ou traités ou une structure de métal recouverte d'une toile imperméabilisée ou de tissu de polyéthylène tissé et laminé d'une épaisseur minimum de 0,15 mm, ou d'un matériau équivalent;
- un abri d'auto peut être fermé durant la même période au moyen des mêmes matériaux;
- le terrain est occupé par un bâtiment principal.

# Informations municipales (suite)

## NOTRE MUNICIPALITÉ EST ACTIVE POUR LES FAMILLES ET LES AÎNÉS !

Le comité mis en place pour faire la révision de la politique familiale municipale (PFM) et soutenir la démarche Municipalité Amie des Aînés (MADA) s'est rencontré pour une deuxième fois le 18 septembre dernier.

Lors de cette réunion, le modèle de référence pour un « Vieillessement en santé » inspiré par l'Organisation mondiale de la santé et développé par l'Institut national en santé publique a été présenté comme cadre et outil pour bien orienter les actions à venir.

Les membres ont aussi décidé de faire un atelier spécifique pour consulter la population sur le sujet « des Familles et des Aînés ». Participez à cette rencontre où vos opinions et commentaires sont importants pour la suite des choses. Cet atelier sera un des ateliers prévus lors de la consultation populaire qui aura lieu le 7 novembre prochain dans le cadre de la Planification stratégique de Sainte-Luce. Le tout se tiendra de 19 h à 21 h au Centre communautaire Gabriel-Nadeau. Pour favoriser votre participation, si vous devez assumer des frais de garde pour un enfant ou pour un proche, il sera possible de recevoir une compensation pour des frais de garde.

D'autres modes de consultation seront mis à la disposition de la population, soit un sondage qui sera distribué ultérieurement et des rencontres avec tous les groupes qui en feront la demande.

Nous vous encourageons à participer à cette importante mobilisation en faveur des familles et des aînés pour que notre milieu continue d'être un lieu où il fait bon « vivre ensemble ».

Si vous avez des idées, vous voulez nous rencontrer ou simplement obtenir plus d'information, vous pouvez contacter Nicole Bernier au (418) 739-4162 ou par courrier électronique au nicolebernier.sc@gmail.com.

## GRANDES MARÉES 2010 ET 2011

### État de la situation relative à l'aide financière

Selon le décret 113-2011, l'état de situation sommaire pour le programme spécifique d'aide financière aux sinistres survenus du 5 au 7 décembre 2010 et du 13 décembre 2010 au 10 janvier 2011 est le suivant pour la Municipalité de Sainte-Luce en date du 11 juillet 2012.

	Réclamations reçues	Réclamations fermées			Réclamations en traitement		Montants versés
		Réclamations refusées	Réclamations de désistement	Réclamations avec paiement final	Réclamations en traitement	Réclamations avec mise en paiement partiel	
Particuliers Dommages aux biens	73	12	3	42	0	18	2 502 076 \$
Particulier Hébergement temporaire	15	0	0	12	0	1	15 830 \$
Entreprises	5	1	1	1	0	2	265 983
Municipalité de Sainte-Luce	1	0	0	0	0	1	348 305
<b>Total</b>	<b>94</b>	<b>13</b>	<b>4</b>	<b>55</b>	<b>0</b>	<b>22</b>	<b>3 132 194</b>
	100 %	14 %	4 %	59 %	0 %	100 %	
		77 %			23 %		

# Informations municipales (suite)

## LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

### Trucs et astuces

- Achetez vos produits en vrac ou avec le moins d'emballage possible;
- Apportez vos propres sacs réutilisables lors de vos achats;
- Achetez des produits qui peuvent être utilisés plusieurs fois;
- Achetez des produits de bonne qualité, qui ne se briseront pas facilement;
- Évitez d'acheter des produits qui sont emballés dans des contenants non recyclables (Plastique, etc.);
- Achetez des produits faits ou emballés de matériaux recyclés;
- Évitez d'utiliser de la vaisselle ou coutellerie en plastique ou en styromousse;
- Donnez vos vieux vêtements à des gens du voisinage ou à des fripperies;
- Donnez vos meubles en bon état à des organismes de bienfaisance (Éco-centre de la Mitis, Éco-sites de la Vallée, ALESE, etc.);
- Faites des ventes de garage ou participez à des marchés aux puces pour vous départir de certains de vos biens au lieu de les jeter;
- Débarrassez vous convenablement de vos résidus domestiques dangereux R.D.D.;
- Faire des impressions Recto-Verso! S'assurez que la feuille est utilisée à son plein potentiel;
- Boire l'eau du robinet plutôt qu'acheter des bouteilles d'eau;
- Utilisez des serviettes et des éponges pour laver au lieu de l'essuie-tout;
- Offrez des cadeaux non matériels (Billets de spectacle, de cinéma, de concert, restaurant, etc.);
- Un seul mot : INTERNET. Tous vos journaux, circulaires et publicités se retrouvent sur l'Internet. Refusez de recevoir ces papiers à la maison et utilisez Internet;
- Compostez. C'est un geste simple et rapide qui ne prend pas beaucoup de temps de votre journée mais qui a un gros impact sur l'environnement;

Rappelez-vous : Moins vous envoyez de déchets à l'enfouissement, moins ça coûte cher à votre municipalité pour les expédier à 500 km d'ici et par conséquent, vos taxes municipales peuvent servir à développer des projets communautaires viables au lieu de servir à éliminer vos résidus.



VERNISSAGE AUTOMNAL POUR LA  
MRC DE LA MITIS

Le 12 septembre a eu lieu le vernissage de la MRC de La Mitis pour l'exposition automnale mettant en vedette madame Ghislaine Marmen, artiste peintre, et madame Manon Lortie, chapelière de Sainte-Luce. Un moment de qualité qui a permis aux invités de découvrir ou de redécouvrir ces deux femmes bien connues dans La Mitis et en pleine maîtrise de leur art.

«Ces vernissages sont importants pour nous, élus, mais il s'agit surtout d'un moment significatif et parfois déterminant pour les exposants, ce qui a été les cas pour les exposantes du printemps dernier. Cette fois-ci nos exposantes n'ont pas besoin de présentations mais nous avons besoin de poursuivre nos rencontres avec elles, histoire de les suivre dans leur cheminement et surtout d'apprécier leurs nouvelles créations», mentionne le préfet, monsieur Michel Côté.

Rappelons que l'exposition se tient du 10 septembre au 7 décembre 2012 et que l'enjeu de ce projet pour La Mitis est de taille : il augmente le nombre de lieux de diffusion et permet à un plus grand nombre d'artistes et d'artisans d'exposer; il permet un accès annuel à un lieu d'exposition tout en mettant en valeur les créateurs et les créations mitissiennes; il offre des conditions d'exposition aux artistes et artisans qui ressemblent à celles offertes dans les lieux reconnus et professionnels et qui respectent la loi. Il est important de souligner que ce projet s'inscrit dans les actions prévues à l'Entente de développement culturel conclue entre le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et la MRC de La Mitis.

Toutes les informations sont disponibles dans la section Exposition d'art de notre site Internet [www.culture-mitis.com](http://www.culture-mitis.com).

Nadia Fillion  
Conseillère au développement culturel  
MRC de La Mitis

# Informations communautaires

## MARCHÉ PUBLIC DE LA MITIS

### Fête de la citrouille

C'est maintenant la tradition au Marché public de La Mitis, nous clôturerons la saison 2012 avec la traditionnelle « Fête de la citrouille » le samedi 29 septembre de 10 h à 15 h. Quoi de mieux que de venir décorer sa propre citrouille au gré de son imagination et de repartir avec elle une fois la tâche terminée. Il y en aura plusieurs de disponibles pour l'occasion et tout le matériel nécessaire sera fourni sur place moyennant une légère contribution de votre part. Une animatrice sera sur les lieux afin de guider les jeunes dans la création de leur œuvre. Un plaisir garanti à coup sûr.

Et en plus cette année, une seconde animatrice initiera les enfants à la fabrication de bijoux personnalisés tels que colliers et bracelets. Les jeunes pourront faire d'une pierre deux coups et leur plaisir sera double.

C'est aussi le temps de penser aux provisions en vue de l'hiver prochain. Une belle variété de fruits et de légumes frais tels que courges, carottes et tomates sont disponibles à votre Marché. Ceux-ci se prêtent bien à la préparation de conserves en tout genre.

Les heures d'ouverture sont de 10 h à 15 h, ce samedi 29 septembre, beau temps, mauvais temps, sur le site de l'édifice municipal, situé tout juste derrière l'église à Sainte-Flavie.



## ÉCO-PEINTURE

### Performance du programme de récupération 2011

La Société québécoise de gestion écologique de la peinture est heureuse d'annoncer que près de 6,4 millions de kilos de peinture et de contenants ont été récupérés et recyclés en 2011, dépassant ainsi les objectifs de récupération fixés.

Depuis le début du programme en 2001, plus de 46 millions de kilos de peinture ont été récupérés et recyclés.

La peinture et les contenants vides de plastique et de métal se recyclent à 100% une fois qu'ils sont vides et secs. Nous vous invitons à visiter le site Internet d'Éco-Peinture au [www.ecopeinture.ca](http://www.ecopeinture.ca) dans la section *contenants vides* pour prendre connaissance des règles à suivre.

## COURS DE TAE-BOXE

Durée: 6 novembre au 20 décembre  
Heure: 18 h 15 à 19 h 15  
Endroit: École des Bois-et-Marées  
Information et inscription:  
Louise Gagné, 739-5034

## FABRIQUE NOTRE-DAME-DE-LA-PAIX

### INVITATION SPÉCIALE

#### Souper de la Fabrique Notre-Dame-de-la-Paix

Le samedi 3 novembre prochain se déroulera le traditionnel souper au cipaille de la Fabrique Notre-Dame-de-la-Paix, à compter de 18 h à la salle Louis-Philippe-Anctil (secteur Luceville).

Ce souper sera suivi d'une soirée avec orchestre et danse au coût de 4 \$ pour le prix d'entrée et est en étroite collaboration avec le Club des 50 ans et plus de Luceville. Profitez de cette occasion pour inviter parents et amis ; c'est une belle occasion pour fraterniser entre nous.

C'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons et nous sommes assurés de votre appui habituel afin de faire de cette activité de financement un véritable succès.

Admission : 15 \$ pour les adultes, 7 \$ pour les enfants de 6 à 12 ans et gratuit pour les 5 ans et moins. Les billets sont en vente aux endroits suivants :

Bureau de la Fabrique, Épicerie Bernier, Épicerie Pineault, Marché Sainte-Luce et auprès de vos marguillères et marguilliers.

Bienvenue à toutes et à tous !

Fabrique Notre-Dame-de-la-Paix  
Martine Plante, présidente

## RÉCUPÉRATION DE LA PEINTURE À SAINTE-LUCE

**Amenez vos contenants au garage municipal de  
Sainte-Luce**

**Endroit: 67, rue Saint-Pierre Est**

# Informations communautaires (suite)

---

## **LA CRIÉE DES ÂMES**

Encan de produits du terroir et objets de coeur  
Une belle tradition à encourager  
Dimanche le 21 octobre à 11 h  
Église de Sainte-Luce, 20 route du Fleuve ouest

La criée des âmes est une tradition qui tire ses origines de coutumes celtiques et qui a été introduite ici au Québec dans le temps du Régime français, afin d'aider les églises à ramasser des fonds. Elle se tient habituellement en automne au temps des récoltes.

Nous avons cette coutume à Sainte-Luce depuis plusieurs années et c'est grâce à votre participation que cette activité est intéressante.

Cette activité débute tout de suite après la messe de secteur, soit à 11 h et devrait être terminée pour 12 h 30. Des breuvages, biscuits, fruits, légumes et fromages seront offerts gracieusement.

Quelques faits anciens :

- Autrefois, cette activité servait aussi à entretenir le cimetière. Le cimetière que nous avons est exceptionnel. Qui peut se vanter de vivre son éternité presque dans la mer, avec les levers et les couchers de soleil en prime.
- La criée des âmes se réalisait dans l'église, ou sur le perron de l'église après une messe dominicale et nous poursuivons toujours cette tradition.
- Les gens apportaient leurs récoltes de jardin, des produits cuisinés, des articles réalisés à la main et c'est toujours le cas lors de la criée de Sainte-Luce.
- Les articles donnés par les paroissiens se vendaient au plus offrant et en général 2 à 10 fois leur prix. Un jeu de surenchère bien passionnant et parfois de belles trouvailles à bon prix !
- Dans certains villages, anciennement, on vendait de force les produits et c'était s'attirer le malheur que de refuser d'acheter. Ici vous n'aurez que du plaisir et même un reçu pour fins d'impôt sera remis aux acheteurs.

Si vous désirez donner un objet d'avance il s'agit de nous téléphoner au 739-4162 ou d'apporter le tout avant la messe de 10 h ou dès 11 h. Pour préserver la coutume, seulement des objets du terroir, faits maison ou un objet fait par un artisan ou artiste sont acceptés : savon artisanal, pain maison, confitures et marinades, pâtisseries et desserts, fleurs séchées, plantes, produits du jardin, produits de l'érable, dentelles, courtepointes et autres frivolités, peinture, sculpture, objets d'art, vin...

## **CLUB DES 50 ANS ET PLUS DE LUCEVILLE**

### **Conférence du Centre d'action bénévole de la Mitis**

Nous invitons toutes les personnes de 50 ans et plus de Luceville et de Sainte-Luce à une rencontre le **samedi 20 octobre à 13h, à la salle Louis-Philippe-Anctil.**

Se tiendra une conférence avec Mme Annie Lechasseur qui va nous faire la promotion des services du Centre d'action bénévole de la Mitis.

À 13 h 30 vous pourrez vous amuser avec les jeux que nous utilisons chaque semaine.

Bienvenue à toute la population des 50 ans et plus, membres et non membres. Café et biscuits seront servis.

---

### **Tournée santé et prévention**

Date: mercredi 10 octobre 2012

Heure: 9 h 45 à 15 h

Admission: membres: 10 \$ non membres: 15 \$

Endroit: Centre des congrès de l'Hôtel Rimouski  
225, boul. René-Lepage Est, Rimouski

Le coût de participation comprend également un dîner santé nourrissant.

Des conférences intéressantes vous seront présentées et la partie spectacle est assumée par Mme Patsy Gallant.

Procurez-vous vos billets avant le 26 septembre auprès du Club des 50 ans et plus de Luceville, Denis Ross (418) 739-3552. Veuillez noter qu'aucun billet ne sera vendu à la porte.

---

### **Activités sportives**

Le jeudi, de 13 h 30 à 16 h

- Pétanque, pétanque-atout, poches, baseball poches, cartes et autres.

---

### **Soirées de danse**

13 octobre, 8 décembre (goûter servi), 12 janvier, 13 février (avec souper de la Saint-Valentin), 9 mars, 13 avril et 11 mai (souper de la Fête des Mères et des Pères).

D'autres activités peuvent être organisées sur demande telles: Skip Bo, cartes, échelle golf, jeu de poches, jeu avec balles de ping-pong, console Wii etc.

# Informations communautaires (suite)

---

## DÉGUSTATION BIÈRES, SAUCISSES ET CHARCUTERIE

La première édition de la dégustation de bières, saucisses et charcuterie du terroir sous la présidence d'honneur de Monsieur Jacques Tardif, PDG de Projexco inc. s'est tenue à guichet fermé le samedi 22 septembre.

Plus de 220 personnes ont assisté à l'événement qui se tenait au profit des Amis du Patrimoine de Sainte-Luce. Le détail de l'activité vous sera présenté dans la prochaine édition du bulletin municipal.

---

## TOURNOIS DE BEU AU PROFIT DE CHANTER LA VIE

Vous aimez participer à des tournois amicaux tout en encourageant les jeunes?

Donc, venez participer à nos tournois qui auront lieu les 29 septembre et 24 novembre prochain à la salle Louis-Philippe Antil.

Inscription de 16 h à 17 h et début vers 17 h.

Admission: 10 \$

Karine Côté

## BIBLIOTHÈQUE DE SAINTE-LUCE

### Nouveau numéro de téléphone

Veillez noter que le numéro de téléphone de la biblio de Sainte-Luce est maintenant le suivant:  
(418) 739-4024

---

## CERCLE DE FERMIERES DE SAINTE-LUCE

- Vous avez le goût de partager vos connaissances avec les autres?
- Vous aimez les activités sociales?
- Vous désirez apprendre à tisser, à tricoter, à faire de la broderie, à coudre ou à bricoler?

Alors, joignez-vous à nous. La carte de membre ne coûte que 22 \$ et donne droit à l'abonnement annuel au magazine l'Actuelle ainsi qu'à toutes les activités du Cercle.

Le Cercle de Fermières tient une réunion le troisième mardi de chaque mois, de septembre à juin, à 19 h 30, à la salle municipale de Sainte-Luce, 1 rue Langlois.

Nous serons très heureuses de vous accueillir parmi nous.

Notre prochaine rencontre aura lieu le 16 octobre 2012.



---

## UN ÉTÉ EN COUP DE VENT!

En cette période déstabilisante où la terre s'incline pour nous éloigner des chauds rayons de soleil, il ne reste plus de doute, l'été se conjugue désormais au passé. Les membres de la Corporation de développement touristique de Sainte-Luce tracent un bilan positif des dernières activités estivales. Ainsi, la 25<sup>e</sup> édition du Concours de sculptures de sable s'est déroulée dans l'allégresse, avec la complicité d'équipes émérites qui ont travaillé le sable avec finesse et originalité. De plus, les Sculpturales nous ont permis de découvrir le talent d'artistes

« chat-leureux », qui défient l'intemporel, tout en frôlant la démesure et l'exubérance...

Pour organiser ces événements, nous avons reçu l'appui de plusieurs personnes et obtenu l'aide de précieux commanditaires qui ont à cœur l'industrie touristique luçoise. Nous désirons profiter de ce journal pour les remercier chaleureusement et vous les présenter : La Municipalité de Sainte-Luce; la Caisse populaire des Versants du Mont-Comi; Radio NRJ et Rouge FM (Astral); l'Association des marchands de Sainte-Luce; la MRC de La Mitis; la SADC de La Mitis; le CLD de La Mitis; Mme Danielle Doyer, député Matapédia; le Navigateur Villégiature; Yvan Perreault et Fils inc.; le Bistro-Bar Le Nipigon; le Resto Chez Dan; le Gîte la Maréchante; le Gîte du Village; Construction Gilles Langlois; Mme Christine St-Pierre, ministre de la Culture, des communications et de la Condition féminine; M. Yves Bolduc, ministre de la Santé; la Pharmacie Alain Thibeault; Ameublement Tanguay; Autocars Orléans Express; la Boutique Au grain de bois; la Boutique Le Nomade; la Brasserie Molson; CFER-TV; le Domaine de la Plage; l'Épicerie Bernier; les Entreprises Claveau Itée; le Garage Mario DeChamplain; IGA Mont-Joli; le Grenier de Rosalie; les Pêcheries de l'Estuaire; le Marché Ste-Luce inc; le Motel au Bec-Fin enr. et Mme Nathalie Pelletier, correctrice.

François Loiselle, secrétaire

Corporation de développement touristique de Sainte-Luce



# DÉJEUNER-BRUNCH DE NOËL DIMANCHE 2 DÉCEMBRE 2012

Super C



SALLE  
LOUIS-PHILIPPE-ANCTIL  
59, rue Saint-Laurent

*Pour vous procurer vos billets:*  
En personne  
au bureau municipal  
1, rue Langlois

Auprès de Monique Chouinard  
à la réception 739-4317



**Desjardins**  
Caisse des Versants du Mont-Comi

9 h Déjeuner  
9 h 45 Animation de Noël  
10 h 30 Arrivée du Père Noël

DISTRIBUTION D'UN CADEAU À TOUS LES  
ENFANTS DE 10 ANS ET MOINS

Inscription: Au plus tard le vendredi 23 novembre à 16 h  
Adultes 7 \$  
4 à 10 ans 5 \$  
3 ans et moins Gratuit

Pour les billets vendus à la porte, apportez le cadeau de votre enfant



## CAP VERS UNE RELÈVE AGRICOLE

Le Centre d'action bénévole de La Mitis invite les représentant(e)s d'organismes à but non lucratif (membres du CA, bénévoles et employé(e)s) qui souhaitent recruter ou faire une place à la relève bénévole à participer à la formation Cap vers une relève bénévole.

Cette formation d'une durée de six heures amène les participant(e)s à déterminer et planifier des actions concrètes à mettre en oeuvre dans leur organisme en effectuant la démarche suivante :

- faire un diagnostic de la place d'une relève bénévole dans son organisation;
- prendre conscience de différents éléments relatifs à la relève bénévole (apports, caractéristiques, besoins, difficultés rencontrées);
- amorcer un processus de mise en action pour favoriser la place de la relève bénévole dans l'organisme.

Les participant(e)s à la formation recevront un guide dont le contenu favorisera le partage de l'information dans l'organisme.

Date : Samedi le 27 octobre 2012

Heure : de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h (dîner libre)

Admission: 5 \$

Lieu : Centre d'action bénévole de La Mitis,

111, avenue de la Gare à Mont-Joli

Veuillez vous inscrire le plus tôt possible auprès de madame Annie Lechasseur au numéro de téléphone(418) 775-4144 poste 225. La date limite d'inscription est le 17 octobre 2012.

Bienvenue à toutes et tous!

Dany Dionne, Centre d'action bénévole de La Mitis

Téléphone : 418 775-4144

Courriel : cab-mitis@globetrotter.net